Fiche signalétique – Activité statistique et résultats publiés

Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC)

Description

L'Enquête sur la langue, la religion et la culture (ELRC) a pour but de fournir des informations statistiques sur l'état actuel des pratiques linguistiques, religieuses ou spirituelles et culturelles ainsi que sur leurs évolutions en Suisse. Les données collectées servent de base à l'observation des changements et à des analyses approfondies. Elles contribuent à mieux orienter l'action politique en matière de plurilinguisme, de diversité culturelle et d'intégration en Suisse.

Univers de base et unité d'enquête:
Population résidante permanente âgée de 15 ans ou plus vivant dans un ménage privé

Caractères relevés:

- composition du ménage;
- caractéristiques sociodémographiques (p. ex. statut migratoire, formation, statut sur le marché du travail);
- langues et utilisation des langues, apprentissage des langues, obstacles dus à des difficultés linguistiques;
- langue(s) principale(s) du partenaire et des enfants;
- appartenance actuelle ou passée à une Église ou à une communauté religieuse, pratique religieuse et spirituelle (actuelle et au cours de l'enfance), religiosité et spiritualité, croyances personnelles, expériences de discrimination basée sur l'appartenance religieuse;
- appartenance religieuse du partenaire, des parents et des enfants;
- activités culturelles, loisirs, utilisation des médias, activités en amateur, participation sociale (voir la fiche signaliétique « Statistique des pratiques culturelles et de loisirs »).

Méthodologie

Il s'agit de deux enquêtes par échantillonnage (langue et religion ainsi que culture et loisirs) auprès de 10 000 personnes chacune (plus d'éventuelles densifications cantonales). Les personnes sont sélectionnées aléatoirement dans le registre d'échantillonnage de l'OFS.
L'ELRC est depuis 2024 une enquête multimodale (en ligne ou par téléphone).
Jusqu'en 2019, elle consistait en une interview téléphonique suivie d'un questionnaire en ligne ou écrit.

Degré de régionalisation:
Suisse, grandes régions et cantons ayant densifié leur échantillon cantonal

Disponible depuis:
2014

Périodicité:
tous les cinq ans

Politique de révision

Adaptation du questionnaire avant chaque enquête
Des révisions méthodologiques (p. ex. révision des sources) sont entreprises en fonction des besoins.

Bases légales	Loi du 22 juin 2007 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112) Ordonnance du 19 décembre 2008 sur le recensement fédéral de la population (RS 431.112.1) Ordonnance du 30 avril 2025 sur la statistique fédérale (RS 431.011)
Organisation	Office fédéral de la statistique (OFS) Section démographie et migration DEM Espace de l'Europe 10 CH-2010 Neuchâtel Suisse Tél. +41 58 46 36711 info.dem@bfs.admin.ch